

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-408930800

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par son Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëtitia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 09/04/2024

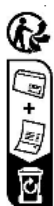
Support de parution : Le Progrès

Département de parution : Rhône

2024RJ0451 - Par jugement du 02/04/2024, le Tribunal de Commerce de Lyon a ouvert la procédure de liquidation judiciaire avec application de la procédure simplifiée de La société SOCIETE FLUVIALE DE LOGISTIQUE - 910 189 448 RCS Lyon - SAS - 30 rue Jacquard 69004 LYON - développement de technologie robotique et transport fluvial - liquidateur judiciaire : SELARL MJ ALPES représentée par Me Caroline JAL et Me Caroline LEPRETRE 49 rue Servient CS 23514 69442 LYON Cedex 03 auquel les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois suivant la publication au Bodacc du présent jugement. - Date de cessation des paiements le 15/02/2024.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Rhone/Le-Progres/SOCIETE-FLUVIALE-DE-LOGISTIQUE-LIQUIDATION-JUDICIAIRE.html>



Laëtitia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et
Judiciaires chez Le Progrès

EBRA MEDIAS
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES
4 Rue Paul Monrochet
69286 LYON CEDEX 02
Capital 150,000€
R.C.S. LYON 338 700 420